

جمعية طلبة شمال افريقيا المسلمين

**ASSOCIATION DES ETUDIANTS MUSULMANS
NORD-AFRICAINS EN FRANCE**

115, boulevard Saint-Michel — Paris - 5ème

MAGHREB ETUDIANT

BULLETIN oct. nov. 1972

3 0 0 1 1 1 1

MEMORIAL

- par le comité directeur

BIENVENUE

Parmi nous aux nouveaux
étudiants maghrebins
EN FRANCE

F. 24
F. 26
F. 28
F. 30
F. 32
F. 34
F. 36

S O M M A I R E

EDITORIAL :

- par le comité directeur P. 1

RUBRIQUE MAGHREB :

- Réforme du système monétaire international ou
démagogie envers les pays sous développés P. 3
- La Réforme Agraire en Algérie P. 9
- Les problèmes de l'université en France P. 13
- Un propos sur le film d'Ives BOISSET L'ATTENTAT P. 16

RUBRIQUE INTERNATIONALE :

- Exigons de Nixon la signature de l'accord de
paix au Vietnam P. 18
- Rétablir la vérité, contrecarrer la propagande
des sionistes, des impérialistes et de la réaction P. 20

RUBRIQUE ACTIVITES DE L'AEMNAF :

- Rentrée Universitaire 72-73 P. 24
- Rôle des filiales de l'AEMNAF P. 26
- A propos du séminaire de Hammamet (Tunisie) P. 29
- Soirée d'information à propos des agressions de
Bagneux et Noisy Le Sec P. 31
- Conférence internationale sur la Namibie P. 33

LE D I T O L R I A L

Ce deuxième "Maghreb Etudiant" après l'élection du Comité Directeur, (A.G. électorale du 23.4.1972), est enfin né avec les difficultés que connaissent tous les maghrébins dans chaque rentrée universitaire.

Tous ceux qui ont collaboré à ce numéro, ont voulu exprimer non seulement ces difficultés propres à la situation de l'étudiant maghrébin en France, mais aussi les problèmes que connaissent nos pays dans l'enseignement, l'agriculture, ou tout autre domaine économique-politique. Ils ont voulu élever leur voix à côté des frères palestiniens et des vaillants vietnamiens. Ils ont voulu dénoncer, dans l'un ou l'autre article l'ennemi commun : l'impérialisme et le sionisme.

Enfin la vie de notre association se reflète dans les dernières pages, pour assurer l'information et le lien de tous les maghrébins, but que s'est fixé notre bulletin.

Dans nos pays du Maghreb, la réaction use de tous les moyens notamment politiques et économiques, pour renforcer ses positions, il est donc plus que jamais nécessaire de promouvoir l'union de toutes les forces progressistes pour parachever notre indépendance nationale et lui donner un contenu démocratique et réel conforme aux aspirations profondes des masses populaires.

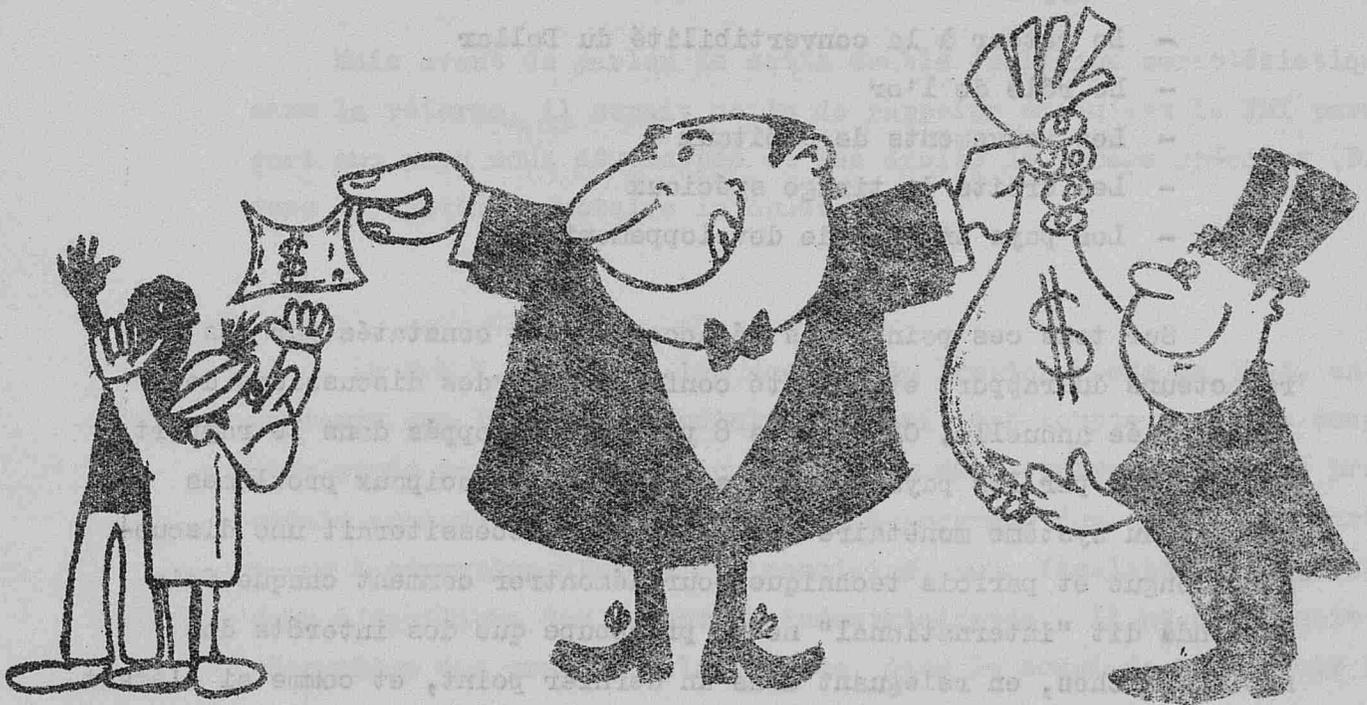
A l'étape historique présente, le rôle et la responsabilité des étudiants maghrébins sont grands ? Nous nous devons de contribuer à la lutte de nos peuples contre l'impérialisme et la réaction.

tion pour l'indépendance nationale et le progrès social. Nous nous devons de faire preuve d'efficacité en resserrant les rangs de notre Association l'AEMNAF, en y militant tant à Paris que dans les principales villes universitaires de France. Il nous faut réfléchir à nos problèmes, les poser de façon juste et en débattre dans les colonnes de "MAGHREB ETUDIANT".

Notre Association appelle tous les maghrébins à prendre conscience des problèmes qui se posent à nous, de nos moyens de défendre de nos intérêts matériels et moraux, de nos moyens de faire reculer ou de mettre en échec les mesures réactionnaires et les plans conçus par l'impérialisme.

Par là-même, nous contribuerons à la lutte de tous les peuples pour la démocratie et le progrès social, contre l'impérialisme et la réaction.

Le Comité Directeur.



REFORME DU SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL OU DEMAGOGIE EN
VERS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES ?

Lors de la dernière assemblée générale annuelle du Fonds Monétaires International, en Septembre 1972, un projet de réforme du système monétaire international a été présenté par une équipe d'experts, à la discussion par l'ensemble des représentants des 120 nations au sein du fonds.

Ce rapport spécial du 6 septembre 1972 a tout d'abord constaté l'échec du système monétaire international établi à Bretton Woods en 1944, puis proposé différentes solutions possibles en 8 points :

- Les changements de la parité des monnaies
- Les marges de fluctuations entre les monnaies
- Le règlement des déficits accumulés par les Etats Unis, ou des surplus des autres nations.
- Le retour à la convertibilité du Dollar
- Le rôle de l'or
- Les mouvements de Capitaux
- Les droits de tirage spéciaux
- Les pays en voie de développement.

Sur tous ces points des désaccords sont constatés par les rédacteurs du rapport et ont été confirmés lors des discussions de l'Assemblée annuelle. Chacun des 8 points développés dans le rapport (considérés par les pays dominants comme les principaux problèmes actuels du système monétaire international) nécessiterait une discussion longue et parfois technique pour démontrer comment chaque fois le Fonds dit "international" ne se préoccupe que des intérêts des nations riches, en releguant dans un dernier point, et comme si c'était

un problème à part, les nations déshéritées.

En tant que maghrébins conscients du scénario international orchestré par les puissances impérialistes et surtout les Etats Unis dans des organisations internationales telles que le FMI, nous devons saisir l'occasion de la publication de ce rapport pour dénoncer la "magouille" politique et économique des Etats Unis dans le soit disant réforme du système monétaire international. Cependant l'impossibilité dans cet article de traiter de l'ensemble des problèmes soulevés dans les 8 points, ne doit pas nous laisser au stade des généralités, et pour celà à notre avis les deux derniers points doivent attirer notre attention et faire objet d'un développement.

L'évolution suivie par les droits de tirage spéciaux d'une part, et celle assignée au pays sous développés d'autre part, dans le système monétaire international est l'exemple parfait de la démagogie dont usent les Etats Unis au détriment de nos pays dans la réforme du système monétaire international.

Mais avant de parler de cette double évolution caractéristique dans la réforme, il serait utile de rappeler ce qu'est le FMI par rapport aux pays sous développés et les droits de tirage spéciaux (D.T.S) dans le système monétaire international.

Le F.M.I. créé par les accords de Bretton Woods en 1944, en même temps que la Banque mondiale ne tenait pas compte des pays sous développés dans sa conception de départ même, puisque la tâche principale assignée au fonds consistait à accorder des crédits à court terme à caractère strictement monétaire, pour faciliter l'expansion dans l'équilibre des économies industrialisées. Il ne s'agissait pas d'accorder des crédits à long terme, dans le souci de promouvoir le

developpement des économies attardées.

Les ressources du FMI proviennent essentiellement de la contribution de chacun de ses adherents dont 25 % est versée en or et le reste en monnaie nationale. Cette contribution appelée quote-part, de chaque pays est déterminée en fonction du revenu national, des réserves, et du commerce extérieur : en somme en fonction de la richesse du pays. La quote-part sert souvent à justifier des décisions politiques. Les décisions les plus importantes exigent une majorité qualifiée de 85 % et les Etats Unis avec un quote égal à 22 % ont ipso facto le droit de véto. Cette quote-part détermine non seulement le pouvoir de vote de chaque pays mais le montant des crédits (2 fois le quote-part) que le FMI peut lui accorder pour faire face aux difficultés de Balance de paiements.

Par la nature de la contribution (25 % en or), par le critère déterminant le montant de la contribution et les pouvoirs qu'elle confère, l'organisation des ressources du fonds vise à centraliser la décision aux mains des pays nantis et dominants. Alors que 82 % des membres du FMI sont des pays sous developpés, ils ne détiennent que 34 % du nombre total des voix tandis que seuls les Etats-Unis s'accaparent de 22 % des voix grâce à ce système anti-démocratique de quotes.

Les crédits accordés par le fonds, ou autrement dit les tirages d'un pays sur une ou plusieurs monnaies dont il a besoin pour combler un déficit de sa Balance de paiement, sont consentis dans des conditions de coût et de contrôle progressivement contraignants. Si le pays emprunteur tire dans la "Tranche or" c'est à dire que son tirage ne dépasse pas son quota en or, ce tirage est inconditionnel et peu cher, mais s'il tire dans la "Tranche crédit" c'est à dire qu'il dépasse son quota, l'accès à chacune des 4 sous-tranches composant la

"Tranche credit" est de plus en plus coûteux et surtout conditionnel.

Les conditions du FMI peuvent aller du simple conseil pour un redressement de la situation économique du pays emprunteur, jusqu'au contrôle de sa politique économique. Il se trouve, et ce n'est pas un simple hasard, que les 3/4 des tirages dans ces "Tranches de crédit" sont effectués par les pays sous développés qui subissent donc le pillage (par le coût élevé des crédits), et l'ingérence (par les conditions strictes des crédits) des pays prêteurs.

A côté de ces emplois classiques du FMI, un crédit spécial a vu le jour en 1967 à Rio Janeiro : les Droits de tirage spéciaux. Ils constituent un crédit spécial puisque contrairement aux droits de tirage normaux remboursables totalement, les DTS ne sont remboursables qu'à 30 %. Apparemment ces DTS peuvent favoriser les pays emprunteurs et donc les pays sous développés puisqu'ils ne seront obligés de les rembourser qu'en partie, mais en réalité ces prêts étant distribués automatiquement en proportion des quotas du FMI, ne favorisent que le pays les plus riches.

Le lecteur même non averti des problèmes monétaires, peut s'apercevoir après cette description schématique des ressources et emplois du FMI, de la main mise des Etats dominants sur le système monétaire international actuel. Pour sa réforme imposée par la crise qui a éclaté au grand jour en Août 1971, les Etats Unis et les autres puissances impérialistes tiennent à associer, ne serait ce que dans la forme, les pays qu'ils appellent en voie de développement.

Le récent rapport le montre encore une fois de plus dans ses deux derniers points, il souligne le remplacement progressif des diverses devises détenues par les pays en tant que réserves de changes

par les DTS. C'est ce que voulaient les Etats Unis depuis la création des DTS, et l'évolution suivie montre qu'ils réussiront à en faire un instrument de réserves et non seulement un instrument de crédit, créé selon leur bon vouloir pour financer leur déficit et consolider leurs dettes. Dans l'Assemblée annuelle même la Banque la plus hostile à cette thèse a assoupli ses positions et tous les autres pays industrialisés se sont ralliés. Pour internationaliser leur décision les Etats Unis ont estimé nécessaire de gagner la sympathie des pays sous développés assez nombreux aux FMI, en leur proposant des réformes : élargissement du club des dix à un comité des 20 où se trouve désormais les pays du Tiers monde représentés pour préparer la réforme du système monétaire international; approbation de certaines propositions du rapport qui souligne que l'un des besoins majeurs des pays en voie de développement étant toujours celui d'un financement adéquat de leur croissance économique et rappelant qu'ils demandent depuis des années qu'un "lien" soit établi entre ce financement et les DTS, le rapport énumère quatre possibilités de donner satisfaction à ces pays, sur ce plan :

1- Allocation de DTS, par le FMI aux institutions d'aide au développement. Là des réserves ont été exprimés lors de l'A.G. par les américains, allemands et anglais sur l'opportunité d'établir un lien entre l'aide et l'émission de DTS. La France a justifié l'accroissement des liquidités internationales par son épée de Damoclès "les pays sous développés" qu'elle lève pour se renforcer dans les instances internationales. Elle a proposé le transfert d'une fraction de ces liquidités additionnelles aux pays en voie de développement, soit directement sous la forme de DTS, soit indirectement en exigeant par exemple, une contribution supplémentaire au financement de l'A.I.D. *

* filiale de la Banque mondiale qui accorde des prêts à long terme à très faible taux d'intérêt à des pays dont l'aide publique est la plus faible.

Commémoration du XX^e Anniversaire de l'Assassinat de

FARHAT HACHED

5 Décembre 1972



« C'est la destinée des grands hommes de mourir de la main des brutes »

Ce n'est pas seulement par la force des choses que s'accomplira la révolution sociale, c'est par la force des hommes, par l'énergie des consciences, des volontés.

FARHAT HACHED

2- Maintien de distribution des DTS aux seuls pays membres du FMI mais les pays au plus haut revenu par habitant s'engageraient à mettre à la disposition des institutions d'aide au développement une partie de leur D.T.S ou l'équivalent en devises.

3- Adoption d'une nouvelle formule d'allocation des DTS qui ne serait plus strictement proportionnelle aux contributions du FMI et qui assurerait aux pays sous développés une part plus importante dans le total de DTS.

4- Rajustement des quotas au FMI pour augmenter la part des pays sous développés.

Le lien qui serait établi entre les Droits de tirage spéciaux et l'aide, la nouvelle formule d'allocation des D.T.S, le rajustement des quotas au F.M.I : toutes ces propositions de réforme alléchantes ne sont que manœuvres démagogiques, et ne peuvent être véritablement au profit des pays sous développés puisque le rapport de force reste en leur défaveur.

Dans le court terme, nos pays doivent constituer un front uni, capable de contester la domination des grands pays capitalistes, de s'opposer à toute réforme ne tenant pas compte de la spécificité de leurs problèmes et d'exiger qu'ils soient associés à toutes les discussions et projets de réforme du système monétaire international. Dans le moyen et long terme l'action des peuples du Tiers monde doit viser, comme le dit A. BELAL, "un système bâti entre nations plènement souveraines, débarassé de toute tutelle impérialiste et de toute exploitation".

- B Bibliographie : - "Le Monde" Septembre 72 ; "Problèmes économiques" Oct. 72
 - Interview donnée par A. BELLAL Sept. 71. Prof à la Fac. de droit de Rabat ; Thèse de LAKNAOUI en 69 - "Le FMI et les pays sous développés".

LA REFORME AGRAIRE EN ALGERIE

Le 1er Novembre 1971 a marqué l'Algérie d'une étape historique importante dans la marche de ce pays vers le progrès social, la démocratie et la liberté : c'est la date de promulgation du décret portant application de la Réforme Agraire. Elle marque un approfondissement réel du caractère progressiste du processus d'intégration et de dynamisation de l'économie nationale algérienne, processus déjà entamé par la décision prise de recuperer les richesses nationales en Algérie en Février 71 lors de la dure "bataille du pétrole" qu'ont engagé toutes les forces patriotiques et progressistes en Algérie contre les pressions économiques et politiques multiples des trusts impérialistes et qu'elles ont victorieusement remportée.

Tout au long de sa longue lutte pour l'indépendance et contre le colonialisme, le peuple algérien a toujours intimement lié la lutte pour la liberté et l'indépendance et la lutte pour la récupération de ses terres.

Au lendemain de l'indépendance, aboutissement d'une lutte étroitement associée à la volonté populaire de construire une Algérie nouvelle, juste et consacrant le droit des masses laborieuses à la dignité et au progrès social, le peuple algérien engagea résolument la bataille économique dans le sens de la voie de développement non capitaliste (autogestion, récupération des richesses nationales, mise en chantier de l'industrialisation avec le plan quadriennal).

Mais dans la stratégie d'un développement accéléré et équilibré reposant essentiellement sur le renforcement de l'intégration économique, le développement de l'agriculture reste un élément fondamental dans cette phase de démanage. En effet cela permettra la ré-

duction du taux de chômage et de sous-emploi, l'accroissement de la production pour satisfaire à la consommation nationale et surtout l'élévation du niveau de vie des fellahs (constituant la grande majorité de la population algérienne). De plus, l'augmentation du pouvoir d'achat des masses paysannes déterminera la réalisation d'un marché intérieur permettant l'écoulement des produits de l'industrie de transformation et son approvisionnement en matières premières.

L'application effective et conséquente de la Réforme Agraire en Algérie permettra de réels et profonds changements de l'agriculture algérienne en accroissant les possibilités de travail et l'utilisation rationnelle des moyens de production. Or actuellement :

- 1,7 M de la population active rurale sont inemployés.
- 200 M de dinars algériens du revenu national agricole sont accaparés par les gros propriétaires fonciers (sous forme de rentes foncières versées par les Khemmas).

La Réforme Agraire permettra la transformation du monde rural. Concernant 80 % de la population algérienne et touchant 7,2 M d'hectares, elle s'impose pour le développement d'une économie indépendante en Algérie comme une condition indispensable.

Dans son préambule, la charte de la Révolution agraire affirme que celle-ci a pour but "d'assurer une répartition juste et efficace des moyens de production agricole et d'abord du plus important d'entre eux, la terre, pour que devienne possible, avec l'aide de l'Etat la transformation radicale des conditions de vie et de travail des paysans". Plus loin il est dit : "Il s'agit de transformer les conditions socio-économiques de la vie et de travail des masses paysannes et par là-même de transformer profondément et fondamentalement le monde de rural".

- A) La limitation de la propriété foncière.

Les critères de limitation sont essentiellement : le revenu national d'une famille moyenne vivant uniquement du produit de la terre équivalent au revenu d'1 ouvrier agricole du secteur autogéré et secondairement par rapport à la région, nature du sol ect..

En fixant un plafond à la propriété foncière, la Réforme Agraire jette les bases de l'élimination d'une importante composante sociale de la réaction : les propriétaires fonciers.

B) "La terre à ceux qui la travaillent".

Ne seront nationalisés que les terres des absenteistes et cela selon certaines normes (les paysans pauvres, ceux forcés de se proletarianiser out out émigré en qualité de travailleur ne seront pas touchés) et limités uniquement les grosses propriétés foncières.

C) Attribution des terres.

Les terres nationalisées seront attribuées avec exonevation de tout impôt durant 5 ans aux travailleurs agricoles en emploi sur les terres nationalisées (particulièrement les Khammés) les anciens moudjahidines sans terres, et les paysans pauvres et sans terres.

D) Les organes d'exécution de la Réforme Agraire.

L'organe d'execution de base est l'Assemblée populaire communale élargie aux représentants locaux du FLN et des organisations de masses, notamment les Unions Paysannes.

Deux remarques à noter à ce sujet :

- Nécessité de l'organisation démocratique des Unions Paysannes, seules garanties du succès de la Réforme Agraire.
- Veiller à ce que tous les agents d'execution de la Réforme Agraire soient réellement partisans de son application.

La transformation radicale des structures, l'instauration de rapports de production nouveaux d'où sera bannie toute forme d'exploitation d'une classe par une autre, l'utilisation rationnelle des immenses potentialités existantes et des moyens de production sont les points de la Réforme Agraire et de ses aspects positifs permettant un complet développement de l'économie algérienne.

Mais la bataille pour l'application effective de la Réforme Agraire en Algérie sera dure et exigera des efforts de plus en plus accrus de la part de toutes les forces patriotiques et progressistes algériennes. Contre les multiples tentatives de sabotages, de dénigrement adrestrés par la réaction intérieure, seule la mobilisation démocratique et l'unité d'action des masses laborieuses et de toutes les forces de progrès seront les garants du succès de la Réforme Agraire en Algérie.

Tous les textes, chiffres ect.. utilisés dans cette deuxième partie sont tirés de la charte portant application Révolution Agraire.

LES PROBLEMES DE L'UNIVERSITE EN TUNISIE

En Tunisie, l'année universitaire 71-72 a été marquée par une crise profonde. Le ministère de l'éducation nationale présenta un projet de réforme qui, s'il venait à être appliqué ne ferait qu'aggraver la crise.

Depuis sa création, l'université de Tunis, conçue sur le modèle de l'université française, n'a pas assez de suivre toutes les réformes de cette dernière ce qui a doté l'université Tunisienne de structures qui ne répondent pas aux exigences du pays. Sans y parvenir entièrement, la réforme de 1969 apporta quelques éléments de solution aux structures désuètes de l'Université.

Le revirement opéré dans la politique tunisienne en septembre 69 ne manque pas d'avoir des répercussions sur le domaine de l'éducation où les acquis du peuple Tunisien n'ont cessé d'être remis en cause ce qui s'est traduit par une sélection éhantée au niveau de l'enseignement supérieur et par le renvoi de dizaine de milliers d'élèves du primaire et du secondaire.

Le 18e congrès de l'U.G.E.T. qui s'est tenu en Aout 71 a été marqué par la majorité des étudiants pour une orientation progressiste et pour un développement économique indépendant de la Tunisie, et par leur hostilité profonde au libéralisme économique et par leur inquiétude devant la nouvelle politique gouvernementale remettant en cause les acquis positifs de la décennie précédente. Malheureusement, à la faveur des manoeuvres dirigées par des éléments étrangers au monde étudiant, une minorité de congressiste anti-syndicalistes fut portée à la direction de l'U.G.E.T. Cette issue malheureuse réaffirma l'inféodation du syndicat étudiant au gouvernement, au mépris de la volonté

et l'attachement des étudiants à l'autonomie de leur organisation et à la démocratie.

C'est dans cette atmosphère que s'est effectuée en rentrée 71-72 qui débouche sur une crise ouverte au mois de Février. Profitant de la crise, le gouvernement voulait justifier sa politique sélective, et la fermeture des facultés de lettres et de droit, l'arrestation d'étudiants et non-étudiants et l'utilisation de la torture policière. Aujourd'hui des étudiants sont encore maintenus en prison sans jugement.

Le projet de réforme qui fut proposé lors de la crise de février visait la liquidation de l'UGET, la mise au pas de l'université en instituant la nomination du doyen et la nomination d'un directeur administratif de la faculté par le ministre de l'éducation nationale, et surtout l'institutionnalisation de la sélection. En effet la création d'années préparatoires à l'enseignement supérieur qui donneraient accès à l'un des 3 cycles de l'enseignement supérieur ne sont qu'autant d'obstacles sur lesquels butteraient la majorité de ceux qui auraient réussi au baccalauréat. Compte tenu des inégalités régionales économiques, culturelles, il est bien sur que se sont les enfants des couches les plus défavorisées qui feraient les frais de cette réforme.

Grâce à la mobilisation de la majorité des enseignants des chercheurs et des étudiants qui se sont opposés fermement au projet de réforme de l'enseignement supérieur, ce dernier a été retiré pour le moment.

Cependant, compte tenu du fait que les deux facultés de lettres et de droit ont été fermées pendant deux mois, les deux sessions d'exams de ces deux facultés ont été reportées pour le mois de septembre. La politique du gouvernement tunisien en matière d'enseignement étant

ce qu'elle est, le pourcentage de réussite à ces deux sessions a été des plus médiocre. Dans le primaire et le secondaire, des milliers d'élèves ont encore été éliminés des écoles, au moment même où nous assistons à un encouragement d'un enseignement privé médiocre et couteux.

Le chiffre des exclus avance par l'"Action", organe officiel du P.S.D., s'élève à 130.000 ! Que vont devenir ces milliers d'exclus, agrandir le nombre des analphabètes et des chômeurs ? Quant aux étudiants, ils quittent le pays dans l'espoir de poursuivre leur études en France où ils rencontrent des difficultés de tous genres. L'AEEMNAF considère que la réaction tunisienne porte l'entière responsabilité de cette situation. Elle appelle tous les maghrébins unis autour de leur association en France d'apporter le soutien nécessaire aux étudiants tunisiens en lutte pour faire échec aux tentatives de liquidation de leur syndicat, pour en faire un syndicat représentatif démocratique et combatif, pour que cesse la sélection et pour la construction d'une université au service du peuple.

UN PROPOS SUR LE FILM D' Yves Boisset "L'ATTENTAT"

L' ATTENTAT est un film malhonnête : dun film politique de facture courante, les auteurs a posteriori en ont fait un film politique se basant sur une véritable affaire. L'ennui est qu'on ne peut même pas reprocher à Boisset d'avoir défiguré et violé la mémoire d'un mort, car après tout, il parle de quelqu'un d'autre, un nommé Sadiel... ! Cependant ses déclarations fracassantes dans la presse nous oblige à parler de l'affaire Ben Barka. De l'affaire au film beaucoup de choses se sont perdues, et Boisset n'a gardé que le superficiel, le sensationnel. Les personnages sont faux, leur idéologie y est ramené à quelques phrases du genre "en Europe les trains arrivent à l'heure". Le romantisme et les sentiments ont remplacé des options politiques fondamentales et des convictions idéologiques primordiales. Le film se sert de l'histoire, la défigure et nous méprise.

Tout le monde marche. La presse est quasi unanime (à part "Témoignage Chrétien" qui connaît trop bien l'affaire pour se taire : elle pousse les gens à aller se donner bonne conscience en se rappelant une affaire ! le film marche. Il rapporte. C'est l'essentiel. L'histoire, les hommes, les morts ... c'est secondaire. C'est ça le cinéma français. Le cinéma progressiste en France ne verra pas le jour, car il est fait en dehors des règles du système, c'est en cela qu'il est subversif.

En fait si le film est malhonnête, c'est que sous le prétexte de la fiction, il déforme plus qu'une réalité, les personnages.

Faire de Ben Barka, un homme sentimental, et surtout s'en tenir à cet aspect, c'est mentir et dévier le caractère véritable du mili-

tant que fut Ben Barka. Boisset nous présente ici un homme sans épaisseur, sans force. Il nous demande de croire que Sadiel est révolutionnaire. Mais tel qu'il nous le montre, il n'est qu'un technicien de la politique, qui répond par des clichés aux journalistes, supporte mal l'exil et rêve devant le lac de Genève aux paysans et ouvriers de son pays. La dimension idéologique et politique de Ben Barka est inexistante dans le film (dans le personnage de Sadiel).

Boisset et Semprun prétendirent vulgariser l'affaire et informer le grand public. En fait le grand public ne retient que l'histoire d'un mouchard minable. Il ne retient que la trame policière. Mais il n'est pas informé sur l'enlèvement et l'assassinat de Ben Barka. Même lorsque Boisset fait parler le personnage au début de négociations, le public ne sait pas de quoi il s'agit. Il ne sait pas qu'effectivement en 1965, les conditions que posait Ben Barka pour revenir à son pays étaient : - le vote d'une loi d'amnistie ; - la formation d'un gouvernement représentatif des forces politiques du pays. - l'éviction du ministre de l'intérieur.

Certains disent que ce film a eu au moins le mérite d'évoquer de nouveau, dans la presse, l'affaire Ben Barka. C'est peut être vrai. Mais voilà, on n'en parle plus !

Comme le disait le journaliste Edward Behr, "L'Attentat, n'est pas le film sur "l'affaire" que nous attendions tous. C'est un attentat, sinon à la pudeur, du moins à la mémoire de Mehdi Ben Barka.

EXIGEONS DE NIXON LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX AU VIETNAM

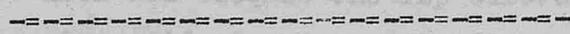
Le 31 Octobre 1972 était une date qui avait retenue l'attention de tous les peuples épris de justice et de paix et de l'ensemble des forces démocratiques dans le monde. A cette date devait être signé l'accord mettant fin à l'agression impérialiste U.S. au Vietnam. Le 31 Octobre 1972 aurait pu être un jour de fête. Le 1^{er} Novembre aurait pu être le premier jour sans bombes, sans napalms, sans morts ni blessés (au Vietnam).

En effet dans un message à Pham Van Dong datant du 22 Octobre, Nixon affirmait qu'il considère l'accord comme achevé et propose sa signature pour le 31 Octobre. Les représentants de la R.D.V. ainsi que ceux de l'administration Nixon se sont mis d'accord sur tous les points du texte de l'accord traitant de tous les problèmes militaires et politiques même que les aspects linguistiques ont été examinés par des experts traducteurs qui ont composé les deux textes en Vietnamien et en Anglais. Durant la discussion de l'accord, la partie américaine a fait savoir qu'elle "représentait dans les entretiens privés à la fois les Etats-Unis et l'administration de Saïgon et qu'elle était habilitée à le faire".

A la veille de la signature de l'accord, l'administration Nixon invoquant le refus du fantoche Thieu, d'accepter l'accord, déclare reporter à plus tard sa signature. L'alibi de Nixon est des plus grossier et des plus cyniques, car nous savons tous que Thieu n'est qu'un polychinel qui est imposés à la population Sud Vietnamienne par l'arsenal criminel américain. Il ne peut y avoir de méprise. Que l'administration Nixon cesse ses bombardements barbares sur le Vietnam, qu'elle arrête de livrer des armes et des munitions au fasciste san-

guinaire Thieu ennemi de son peuple et de l'instauration de la paix au Vietnam.

La décision de Nixon n'a pas été prise sans arrière pensée. Conclure un accord avant les élections américaines, et puis au dernier moment ne pas le signer à la date prévue sous prétexte que Thieu s'y oppose, relève de la pire manoeuvre électoraliste. Ainsi donc, au moment où Nixon parle de paix, des milliers de femmes, d'enfants, de vieillards sont massacrés par l'armée qui est sous ses ordres. La poursuite de cette agression ferait que provoquer de nouvelles victimes et destructions, mais elle ne pourrait en aucun cas empêcher le triomphe de la juste cause du peuple vietnamien sera la victoire du progres, de la liberté, de la paix contre la guerre et la soumission. Il est urgent que tous les étudiants maghrébins en France et leur association l'A.E.M.N.A.F. apportent leur soutien ferme au peuple Vietnamien, et exigent la signature de l'accord par l'administration Nixon, pour que cesse la guerre et que **régne** la paix et l'indépendance nationale au Vietnam.



RETABLIR LA VERITE . CONTRECARRER LA PROPAGANDE DES SIONISTES, DES IMPERIALISTES ET DE LA REACTION

Une voiture délibérément écrasée par un char de plusieurs tonnes avec ses sept occupants dont un enfant. D'où vient une image aussi horrible, une image horrible, une image qui exprime tant de violence et tant de barbarie. Est-ce l'oeuvre des fascistes Allemands pendant la dernière guerre, est-ce un forfait qui vient s'ajouter aux crimes de l'administration Nixon au Vietnam, ce ne serait pour étonner personne ! Mais ce crime sans nom est le fait des sionistes israéliens qui n'ont rien à envier aux uns et aux autres pendant leur dernière agression contre le sud du Liban. Ce n'est là en vérité qu'un exemple.

L'Etat sioniste d'Israël qui a bâti son existence par le massacre, la terreur et l'expulsion du peuple palestinien de sa patrie ainsi que par les agressions rejetées contre les pays arabes voisins, poursuit - au mépris de l'opinion mondiale et des décisions de l'O.N.U. - ses buts expansionnistes et sa volonté de liquider le peuple palestinien et sa résistance. Il se fixe pour tâche de briser l'élan des peuples arabes dans le sens de la libération nationale et sociale, bénéficiaient en cela de la complicité de la réaction arabe et du soutien massif de l'impérialisme mondial et en particulier de l'impérialisme. Du massacre de Deir Yassin perpétré en 1947 par l'Irgam - organisation sioniste terroriste - où 250 arabes palestiniens hommes, femmes et enfants - la quasi totalité des habitants de ce village sont abattus, à celui de septembre 1970 à l'actif cette fois ci du roi Hossein et de la réaction jordanienne, où des milliers de palestiniens sont assassinés dans les camps de réfugiés ; le même achar-

nement des sionistes et de la réaction arabe contre le peuple palestinien et sa résistance qui contredit. Les allégations des premiers, "un peuple sans terre" et d'une "terre sans peuple", et s'oppose aux seconds par son orientation politique et sociale.

Malgré les attaques répétées par le sionisme et la réaction arabe contre le peuple palestinien et sa résistance, des progrès allant dans le sens de la cohésion et de l'unité d'action sont réalisés par la résistance palestinienne lors du congrès populaire du Caire. Face aux progrès réels réalisés par un nombre de pays arabes, les sionistes, l'impérialisme et la réaction intérieure ont toujours opposés la guerre et la destruction. L'agression impériale-sioniste de 1956 voulait s'opposait à la nationalisation du canal de Suez et des intérêts impérialistes en Egypte, et enrayer le soutien au peuple algérien alors en lutte pour l'indépendance. L'agression de 1967 contre la Jordanie, la Syrie et l'Egypte se fixaient entre autres buts, d'abattre les régimes progressistes de ces deux derniers et frapper la résistance palestinienne. L'agression perpétrée par l'Arabie Séoudite et des autres régimes de la presqu'île arabique contre la république démocratique et populaire du Yemen, n'est qu'une illustration récente de la lutte qui oppose d'une part, les forces de progrès dans le monde arabe et la réaction intérieure et ses alliés impérialistes.

Toujours à l'actif de la réaction intérieure, le massacre des progressistes et patriotes par Noumeiri où Soudan en Juin 1971.

En Egypte même, la réaction n'a jamais caché ses sympathies pour l'impérialisme américain, et son hostilité aux pays socialistes en général et à l'U.R.S.S. en particulier alliés naturel du mouvement arabe de libération. Cette même réaction semble avoir marqué des points en obtenant le départ des experts soviétique qui de l'avis de tous les observateurs sont nécessaires dans cette phase à la défense

de l'Egypte et à la reconstruction de son potentiel militaire anéanti lors de l'agression de Juin 1967. L'allégation contre l'insuffisance de l'aide de l'U.R.S.S. en ce qui concerne les armes offensives n'est qu'une campagne destinée à tromper l'opinion et à justifier leur soumission à l'impérialisme U.S. afin d'aboutir à une "solution" du conflit au Moyen-Orient. Il est inutile de dire qu'une telle solution, outre qu'elle s'oppose aux intérêts des peuples arabes et leurs aspirations, ne peut que maintenir et même un forcer les intérêts énormes des impérialistes, leur main mise sur les richesses pétrolières arabes, sans pour autant remettre en cause leur alliance naturelle avec l'Etat sioniste d'Israel position forte au service de ses intérêts.

Ces forces réactionnaires qui cherchent à travers cette politique de freiner l'éclat des forces progressistes arabes en les coupant des autres forces anti-impérialistes dans le monde arabe, afin de servir leurs intérêts, se méprennent sur la conscience anti-impérialiste des peuples arabes et leur volonté d'aller de l'avant.

Il appartient au mouvement arabe de libération de renforcer ses rangs, et aux forces progressistes de consolider leur unité dans chaque pays arabe et de réaliser des pas décisifs à l'échelle du mouvement arabe comme l'a montré le congrés du Parti communiste Libanais, afin de présenter un front uni contre les menaces conjugués de l'impérialisme, du sionisme et de la réaction.

Il appartient aussi à toutes les forces progressistes de défendre contre les attaques des forces réactionnaires l'alliance nécessaire avec les forces anti-impérialistes dans le monde et en premier les pays socialistes, qui non seulement sont acquis à la cause des peuples arabes, mais lui apportent aussi bien leur soutien économique, militaire que leur appui politique et diplomatique.

Que les forces impérialistes et réactionnaires dans le monde
taisent les crimes des sionistes dans les territoires occupés, qu'ils
appuient les expéditions de "represailles" contre le peuple palesti-
nien, qu'ils leurs apportent tout leur soutien, qu'ils applaudissent
l'expulsion des experts soviétique d'Egypte tout cela est dans la na-
ture des choses. Les étudiants maghrebins qui se fixent pour tâche
dans ce domaine de faire connaître le véritable visage du sionisme,
de gagner un soutien sans cesse plus large à la cause des peuples ara-
bes agressés, et du peuple palestinien spalié de sa patrie doivent
redoubler de vigilance et d'effort afin de contrecarrer cette propa-
gande et retablir certaines vérités. Ils ont pour cela des preuves
éclatantes. La voiture écrasée avec ses 7 occupants par un bluité
Israelien au Sud Liban n'est qu'une illustration parmi tant d'autres,
un crime odieux qu'il est difficile de justifier.

La revue d'économie a été créée en 1972 par le Centre de recherches économiques de l'Université de Montréal. Elle est dirigée par le professeur J.-C. Bonin. Le comité de rédaction est composé de professeurs de l'Université de Montréal et de chercheurs de l'extérieur. La revue publie des articles de recherche en économie et des revues de livres. Elle est publiée trimestriellement.



RENTREE UNIVERSITAIRE 1972 - 73

La rentrée universitaire 72 - 73 en France a été marquée par l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux étudiants maghrébins, dont l'effectif double d'une année à une autre. Les causes sont bien connues et malheureusement très graves et très nombreuses.

La plus part des étudiants Nord Africains éprouvent des difficultés à se loger surtout qu'un fort pourcentage de ces étudiants ne bénéficient pas de bourses leur permettant de poursuivre convenablement leur études, ils sont donc obligés de travailler.

Considérant tous ces problèmes et ces difficultés que rencontrent les étudiants maghrébins surtout ceux qui sont arrivés cette année et qui arrivent encore, leur organisation, l'AEMNAF a mis sur pied depuis le mois d'octobre un service d'accueil pour les étudiants Maghrébins et cela à Paris et dans certaines villes de Province. Ce service social qui assure une permanence journalière de quatre heures, essaye de trouver du travail et du logement pour ses nouveaux adhérents comme il essaye de les aider à s'inscrire dans les facultés. En effet certains étudiants sont arrivés au cours de ce mois (novembre) et qui ont pu avoir leur dossier d'inscription à Paris VIII avec l'aide de l'AEMNAF (Bureau d'accueil) qui a pris la charge d'exposer leurs différents cas au doyen de l'université.

Pour le logement le service a fait trois annonces qu'il a publié dans les journaux parisiens. Malgré les refus des propriétaires de loger des arabes ou des noirs qu'on ne peut qualifier que de racistes, nous avons pu quand même satisfaire quelques étudiants

qui sont actuellement logés.

Pour le travail malheureusement aucun travail stable à part de petits travaux comme distribution de prospectus, ou gardes d'enfants ou petits travaux de commissionnaires.

Nous oeuvrons pour défendre les intérêts matériels et moraux des étudiants maghrébins qui viennent en France pour suivre des études qui n'existent pas dans leurs pays ou peut être qui viennent pour d'autres raisons plus graves telle que la politique anti-démocratique la répression et l'absence des libertés syndicales.

Certains de nos camarades étudiants ayant été l'objet des mesures discriminatoires et racistes, l'AEMNAF fait des pas actifs dans la relance du comité de défense des étudiants étrangers en France (CDEEF) que notre organisation a contribué à constituer en 1970-71 à l'initiative de la "MNEF". Le travail de son secretariat regroupe l'UNEF, la FRUF et l'AEMNAF.

ROLE DES FILIALES DE L' A.E.M.N.A.F.

Le rôle de l'AEMNAF n'a cessé de croître depuis sa création à Paris en 1927. Elle a apporté une contribution importante à la lutte anti-coloniale des peuples maghrébins. Dans la phase actuelle que traversent nos trois pays, la contribution de l'AEMNAF à la lutte que mène nos peuples contre le sous-développement, le progrès social et la démocratie passe à un niveau qualitativement supérieure et cela en étroite liaison avec la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants maghrébins sans exclusive, la lutte anti-raciste avec la lutte anti-impérialiste d'une manière générale.

C'est pour ces raisons fondamentales que l'AEMNAF essaye d'élargir l'horizon de son combat à l'échelle française notamment le renforcement et la création de filiales dans les villes françaises où des étudiants maghrébins sont présents. Dès lors, on comprend l'importance du rôle des filiales de l'AEMNAF.

De ce bref rappel il en découle nécessairement que les filiales doivent être le reflet autrement dit les représentants responsables dans l'accomplissement des tâches fondamentales avancées par le Comité Directeur de la section mère à Paris. A cet effet la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants maghrébins est à la base de notre syndicat. Il est donc nécessaire de développer cette action de réfléchir sur la base de l'expérience propre à chaque filiale et celle de la section mère, aux formes concrètes pour l'accomplissement efficace de cette tâche impérative.

Les filiales se doivent d'offrir un cadre de discussion et de confrontation d'idées des maghrébins sur les problèmes qui les intéres-

sent. Un cadre d'échange d'informations sur nos pays respectifs afin d'avoir des perspectives claires, quant aux actions à mener, un cadre de mobilisation des étudiants maghrébins pour dénoncer dans la pratique les manoeuvres de l'impérialisme et son alliée la réaction interne.

Les filiales doivent aussi populariser dans l'action anti-impérialiste les objectifs et le contenu démocratique syndicale et progressiste de l'AEMNAF, informer donc les étudiants des actions menées à Paris tant sur le plan international (solidarité agissante avec les peuples en lutte dans le monde, particulièrement de la lutte des peuples arabes dont le peuple frère de palestine contre l'impérialisme le sionisme et la réaction arabe) que sur le plan français (lutte contre le racisme sur toutes ses formes, par des conférences, des meeting, défense des frères frappé par ce fleau ...)

Sur le plan maghrébin agir afin d'isoler les menées de la réaction interne, exiger le respect des libertés syndicale et démocratiques, lutter aux côtés des masses laborieuses pour la satisfaction de leur revendication et leur aspiration.

D'autre part les filiales doivent impulser la création de comités de défense des étudiants émigrés en France. Rappelant que l'AEMNAF en collaboration avec l'UNEF a été à l'origine d'un tel comité. Il est donc recommandé de faire de même là où l'AEMNAF est présente. Contacter à cet effet l'UNEF et les autres organisations syndicales représentatives pour défendre les étudiants émigrés contre les atteintes aux libertés individuelles et pour l'amélioration de leurs conditions de vie et d'étude.

Toutes ces actions que les filiales doivent mener en collaboration étroite avec le C.D. de Paris faciliteront par ailleurs d'une

façon importante l'unité d'action des étudiants progressistes maghrébins non seulement à l'échelle de la France mais encore dans une perspective plus lointaine à l'échelle du maghréb.

L'AEMNAF doit donc continuer à tous les niveaux d'offrir ce cadre où se forge cette unité d'action des étudiants anti-impérialistes attachés aux aspirations fondamentales des masses laborieuses maghrébines. Consolidant en mobilisant les étudiants maghrébins sur leur problèmes et les problèmes nationaux, les filiales consolideront l'AEMNAF, consolideront donc la lutte pour un maghréb démocratique, progressiste et uni.

A PROPOS DU SEMINAIRE DE HAMMAMET (TUNISIE)

Mise au point de l' A.E.M.N.A.F.

Du 5 au 11 Juillet 1972, un séminaire International sur le thème "L'Université au service du développement économique, social et culturel dans les pays en voie de développement" a été organisé conjointement par l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) et l'Union Générale des Etudiants de Tunisie (U.G.E.T.).

Notre association avait reçu une invitation formelle et non équivoque à prendre part aux travaux de ce Séminaire.

Notre association tient tout d'abord à dénoncer l'attitude irresponsable de la direction de l'U.G.E.T. vis à vis de la délégation de l'A.E.M.N.A.F. Après avoir fait preuve de "bienveillance" en portant les membres de notre organisation au rang d'observateurs sans doute parce qu'il s'agit d'une organisation maghrébine désirant prendre part à un travail se déroulant dans un pays maghrébin, la direction de l'U.G.E.T. a utilisé tous les moyens et manœuvres qui visaient à ne pas permettre à l'AEMNAF de prendre place à la tribune pour dénoncer les mesures réactionnaires au niveau du Maghreb.

S'étant heurtée au refus de l'U.I.E. d'accepter de tels faits et à la ferme volonté de notre Association à prendre la parole, la direction de l'U.G.E.T. a recouru à une méthode digne d'un organe non-représentatif de sa base, elle s'est empressée de lever la dernière séance avant que l'AEMNAF puisse exposer le point de vue des maghré-

bins sur le rôle des jeunes universités au Maghreb et bien que notre organisation ait été inscrite sur la liste des intervenants.

L'attitude inqualifiable de la direction de l'U.G.E.T. et nous tenons à en informer toutes les organisations qui ont participé à ce seminaire ne constitue qu'une manoeuvre d'intimidation et d'obstruction qui n'aura que le sort de toutes celles qui l'ont précédée.

Que la direction de l'U.G.E.T. se rassure cela n'empêchera pas l'A.E.M.N.A.F. de soutenir et de renforcer la lutte du mouvement étudiant progressiste tunisien pour une U.G.E.T. représentative démocratique et autonome.

SOIREE D'INFORMATION A PROPOS DES AGRESSIONS DE BAGNEUX ET DE
NOISY - LE - SEC

Notre association n'a jamais cessé de lutter aux côtés des organisations démocratiques Françaises contre le racisme et ses diverses manifestations "Le 25 Avril 1972 à 21 heures, une agression raciste a été perpétrée par un groupe de policiers en civil contre des travailleurs immigrés. (11 Nord-Africains et 3 Portugais) à Bagneux rue des Blains (Banlieue Sud de Paris). Un mois plus tard une autre agression a été perpétrée contre un travailleur -nord Africain- à Noisy-le-sec".

Nous avons entrepris une action en faveur de nos compatriotes agressés et malmenés injustement, à Bagneux et à Noisy-le-sec. Dans cette action nous nous sommes trouvés soutenus, d'une part par la CGT, d'autre part par les députés et maires communistes qui ont déployé les efforts nécessaires afin que les agresseurs soient châtiés.

Après une campagne d'information, déclarations à la presse maghrébine et française, diffusion de tracts etc... notre association a organisé le 22 Juin 1972 une soirée d'information sur les événements de Bagneux et de Noisy-le-sec et de solidarité avec les victimes de ces deux agressions, en présence de l'une des victimes de Bagneux, ainsi que Maître Joe NORDMANN avocat à la cour et défenseur des victimes, monsieur le Maire de Noisy-le-sec, la section Banlieue Sud du MRAP et la section locale CGT de Bagneux ; plusieurs messages de sympathie et de solidarité sont parvenus à notre soirée.

Voici le texte de la motion adoptée à l'issue de la soirée d'information qui a réunie les militants de l'A.E.M.N.A.F. et les amis

des Maghrébins.

A l'occasion de la soirée d'information organisé par L'AMENAF le 22.6.72 en solidarité avec les travailleurs immigrés victimes des agressions racistes de Bagneux et Noisy-le-sec avec la participation de Maître Nordmann, de Monsieur le Maire de Noisy-le-sec, des représentants des sections locales CGT et MRAP (banlieue-sud).

Les étudiants et travailleurs présents dénoncent énergiquement ces agressions racistes et fascistes comme étant des manifestations de la politique d'exploitation, d'oppression et de discrimination du système capitaliste.

Expriment leur solidarité aux travailleurs immigrés.

Exigent que soit mis fin aux campagnes racistes et aux actions criminelles qui continuent à frapper les travailleurs immigrés et demandent aux autorités concernées de mener jusqu'à son dénouement l'enquête en cours afin de démasquer et punir leurs auteurs.

Réaffirment leur soutien total à la lutte que mènent les travailleurs Français et immigrés et leurs organisations syndicales contre la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, et pour l'égalité de leurs droits sociaux et syndicaux.

Apprécient à leur juste valeur l'action menée par les démocrates et progressistes français et leurs organisations en faveur des travailleurs immigrés, notamment l'association des Juristes démocrates le MRAP.

Appellent l'opinion démocratique Française et internationale à développer et renforcer son action de solidarité avec les travailleurs immigrés contre le racisme, l'exploitation et la discrimination.

Paris 22 Juin 1972

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA NAMIBIE

En 26 au 28 mai 1972, s'est tenue à Bruxelles la conférence Internationale sur la Namibie, 75 pays environ et plusieurs organisations politiques, syndicales, estudiantines nationales et internationales ont pris part aux travaux de cette conférence. Notre association qui a toujours lutté contre le colonialisme et les régimes d'apartheid en Afrique, a répondu à l'invitation de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique et l'appel du SWAPO, représentant du peuple de la Namibie. En participant activement à cette manifestation internationale de solidarité et en apportant le soutien et la solidarité des Etudiants maghrebins à la lutte du peuple de Namibie de plus en plus victorieuse contre l'occupation illégale de l'administration sud africaine et l'exploitation des richesses du peuple de Namibie.

A cette occasion notre délégation a réaffirmé le soutien des étudiants et des peuples du Maghreb aux luttes qui sont menées en Afrique, en Asie et en Amérique latine contre les régimes racistes et d'apartheid, contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'impérialisme, le sionisme et la réaction pour l'indépendance nationale et le progrès social.

Ainsi nous avons exprimé notre solidarité agissante et notre soutien indéfectible à la lutte du peuple de Namibie et son organisation combattante le SWAPO.

BONNE **73**
année

avec nos

Souhait

de plein

SUCCÈS